

S.P.R.L. MINDED

CONDITIONS GÉNÉRALES

A. COMMANDES

Art. 1^{er}

On entend par « commande » toute commande d'études de marchés, de formation pédagogique, et de publicité ou support de communication de quelque nature que ce soit (logo, slogan, texte, brochure, site internet...) fixé sur tout support papier, informatique, web, visuel, audio ou audiovisuel, CD, CD-ROM de manière générale, connu à ce jour ou encore inconnu. En faisant appel aux services de la SPRL MINDED pour toute commande, le client accepte expressément les conditions générales reprises ci-dessous. La SPRL MINDED se réserve cependant le droit d'ajouter des conditions générales supplémentaires lors de la conclusion de chaque contrat individuel.

Art. 2

Les devis et les offres de la SPRL MINDED ne sont valables que pendant 30 jours à compter de leur date d'expédition, sauf convention contraire dressée par écrit.

Art. 3

Une commande ne devient définitive que si le client renvoie à temps le devis/bon de commande à la SPRL MINDED par e-mail ou par poste, et ce après l'avoir dûment signé.

Art. 4

Lorsque le client annule, moins de 7 jours avant la livraison, la commande de formation pédagogique qu'il a effectuée, et ce pour n'importe quelle raison, à titre de dommages et intérêts, en plus du paiement du prix de la préparation de la formation déjà effectuée (contenu et syllabus). Lorsque le client annule, moins de 7 jours avant la livraison, la commande d'étude de marchés, de publicité ou de support de communication qu'il a effectuée, et ce pour n'importe quelle raison, il sera redevable d'une indemnité d'au moins 25 % du prix convenu, en plus du paiement du prix de la partie de la commande déjà effectuée.

Lorsque le client annule sa commande plus de 7 jours avant la livraison, la SPRL MINDED se réserve le droit de lui réclamer paiement du prix de la préparation de la formation déjà effectuée (contenu et syllabus) ou du prix de la partie de la commande d'étude de marchés, de publicité ou de support de communication déjà effectuée. La SPRL MINDED se réserve cependant le droit de demander une indemnité complémentaire s'il s'avère que les montants dont question ci-dessus ne couvrent pas entièrement les conséquences réelles de l'annulation. On entend par conséquences réelles de l'annulation, tous frais liés à la nature de la commande et les frais annexes, de même que les frais dont la SPRL MINDED serait tenue vis-à-vis de tiers en vertu d'engagements pris auprès de ceux-ci directement ou indirectement liés à la commande.

Art. 5

Tous les devis de la SPRL MINDED sont établis sur base des données fournies par le client.

Au cas où ces informations se révélaient incomplètes et/ou erronées, la SPRL MINDED se réserve le droit d'établir un devis complémentaire.

B. DELAI – LIVRAISON

Art. 6 : Formation

La SPRL MINDED s'engage à respecter le délai qu'elle fixe pour la livraison et l'exécution de toute formation pédagogique commandée par le client, sauf cas de force majeure.

Art. 7 : Etude de marchés, publicité et support de communication

Les délais de livraison de toute étude de marchés, toute publicité, tout support de communication de quelque nature que ce soit mentionnés par la SPRL MINDED au client ne le sont qu'à titre indicatif. Le client ne peut dès lors invoquer un éventuel retard pour demander la résolution du contrat ou le paiement d'une indemnité.

En cas de retard du client dans la fourniture des informations du matériel nécessaire à la création de la commande, la SPRL MINDED se réserve le droit de prolonger ses délais ou d'annuler la commande.

C. RECLAMATION

Art. 8

Aucune réclamation ne sera admise quant à la commande livrée si elle ne parvient pas endéans les 15 jours ouvrables suivant la date de livraison. Toutefois, toute commande exigeant la livraison d'un support délivrable (rapport, site internet, publicité, logo, slogan, brochure, syllabus...) fait l'objet d'un bon à tirer que le client doit valider. Dès que le client a validé ce bon, la SPRL MINDED n'est plus responsable de toute éventuelle erreur de contenu ou de mise en page dudit support. Si le client souhaite obtenir la correction de cette éventuelle erreur et la livraison d'un nouveau support dûment corrigé, il devra procéder à une nouvelle commande, à ses propres frais.

D. RESPONSABILITE

Art. 9

Si la réclamation introduite par le client dans le délai précité est fondée, la responsabilité de la SPRL MINDED se limitera à l'exécution des corrections ou des remplacements des commandes défectueuses, à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

Art. 10

Pour tout dommage résultant directement d'une faute grave de la SPRL MINDED, celle-ci ne pourra être tenue d'indemniser le client que jusqu'à concurrence d'un montant maximum équivalent au montant de la facture payée par le client. Le client reconnaît et accepte expressément cette limitation de responsabilité et est prêt à supporter lui-même les risques qui en découlent, notamment dans les cas où la SPRL MINDED venait à être contrainte par décision judiciaire au paiement d'un montant supérieur au montant de la facture.

Art. 11

Aucun matériel, support ou document de tous ordres qui est confié par le client à la SPRL MINDED pour l'exécution d'une commande n'est assuré pendant sa présence dans ses locaux. Il est vivement recommandé au client de l'assurer en son nom. La SPRL MINDED décline toute responsabilité autre que sa faute lourde quant aux conséquences de toutes manipulations effectuées sur ces objets. La SPRL MINDED décline par conséquent toute responsabilité en cas de perte ou détérioration de ces documents.

E. PRIX – RESERVE DE PROPRIETE

Art. 12

Tous les prix sont calculés hors T.V.A.

Art. 13

Les prix sont calculés selon le tarif en vigueur au jour de la commande, sous réserve de l'augmentation des salaires, des charges sociales ou des matières qui auraient une influence sur le coût d'exécution de la commande.

Art. 14

A moins qu'il n'en ait été convenu autrement dans les conditions particulières du bon de commande, un acompte de 30 % sera exigé avant l'exécution de toute commande. Le solde du prix sera facturé lors de la livraison de la commande. En fonction de l'état d'avancement, de l'importance financière et de la durée de réalisation de la commande, la SPRL MINDED se réserve toutefois expressément le droit d'exiger un acompte complémentaire de 30 % en cours de réalisation de la commande, ce que le client accepte, étant entendu que le solde du prix, à savoir 40%, sera en tout état de cause facturé lors de la livraison de la commande.

Art. 15

Jusqu'au paiement complet du prix, la SPRL MINDED reste propriétaire des commandes exécutées et qui font l'objet du présent devis/bon de commande/de la présente facture. La

SPRL MINDED pourra exercer son droit de réserve de propriété sans mise en demeure préalable et réclamer au client la restitution de tout matériel/bien éventuellement déjà fourni, après la date d'échéance du paiement de l'acompte ou de la facture, et ce si le paiement exigé n'a pas été effectué à cette date.

Art. 16

Le client supportera les risques relatifs à la commande déjà livrée, et ce malgré la réserve de propriété.

F. FACTURE - PAIEMENT

Art. 17

Aucune contestation ne sera admise quant à la facture si elle ne parvient pas dans un délai de 15 jours à compter de sa date d'envoi.

Art. 18

Les factures sont payables au comptant, net et sans escompte, à l'adresse mentionnée sur la facture, à moins qu'il n'en ait été convenu autrement et que cela ait été confirmé par écrit par la SPRL MINDED.

Art. 19

En cas de non-paiement des factures endéans les deux mois de leur échéance, et sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire, des intérêts moratoires de 12% par an seront dus de plein droit, jusqu'à la date de paiement effectif. En outre, le montant dû sera majoré de plein droit, et sans mise en demeure préalable, d'une clause pénale d'un montant équivalent à 15% de la facture, avec un minimum de 50,- EUR, sans préjudice des éventuels frais de justice et de récupération de créance.

Art. 20

Le non-paiement, même partiel, entraîne sans aucune formalité ou avertissement préalable l'exigibilité de toutes les factures non payées.

Art. 21

Des délais de paiement ne sont consentis qu'après accord exprès et écrit de la SPRL MINDED.

La SPRL MINDED se réserve en outre le droit d'exiger une garantie bancaire et ce avant que des modalités de paiement ne soient accordées.

G. CONFIDENTIALITE

Art. 22

Tous documents, éléments et informations relatifs à la SPRL MINDED et au client, et/ou relatifs aux procédés d'exécution de la commande mis à jour dans le cadre de cette exécution, sont de nature strictement confidentielle, à moins que les Parties n'en aient convenu autrement par écrit. Le client et la SPRL MINDED s'engagent expressément à respecter cette confidentialité, et se portent fort du respect de celle-ci par leurs préposés et sous-traitants. La confidentialité est un élément essentiel des relations entre la SPRL MINDED et le client, de sorte qu'en cas de non respect de la confidentialité, chaque Partie se réserve le droit d'intenter tout recours utile contre l'autre devant les tribunaux compétents. On entend par recours utile tant l'action en cessation qu'une action en dommages et intérêts destinée à couvrir le préjudice de quelque nature que ce soit qui serait directement ou indirectement lié au non-respect de la confidentialité par l'une des Parties ou des sous-traitants pour lesquels elle se porte fort.

H. SOUS-TRAITANCE

Art. 23

Sauf dérogation écrite expresse, la SPRL MINDED se réserve le droit de sous-traiter en tout ou en partie l'exécution d'une commande avec le sous-traitant de son choix. Dans cette hypothèse, les présentes conditions générales restent d'application.

I. PROPRIETE INTELLECTUELLE - CESSION DE DROITS

Art. 24

Par la signature du bon de commande, le client garantit être titulaire des droits d'auteur et des droits voisins lui permettant d'utiliser et de disposer des documents et matériels qu'il confie éventuellement à la SPRL MINDED pour l'exécution d'une commande. La SPRL MINDED décline toute responsabilité quant aux litiges qui surviendraient à ce sujet entre le client et les auteurs des documents que le client lui transmet.

Art. 25

La SPRL MINDED reste propriétaire du contenu des formations pédagogiques qui lui sont commandées, et de tout support, de quelque nature que ce soit, utilisés par la SPRL MINDED dans le cadre de ces formations. Sauf dérogation écrite expresse, le client ne peut en aucun cas soit modifier tout ou partie des supports, de quelque nature que ce soit, remis lors de formations, soit utiliser ou diffuser tout ou partie de ceux-ci, et ce que ce soit entre sociétés faisant partie d'un même groupe de sociétés, ou au sein d'une même organisation/société. La SPRL MINDED reste titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les formations pédagogiques qu'elle réalise, ainsi que sur tout support utilisée par la SPRL MINDED à cette occasion, il ne peut dès lors être question pour le client de céder des quelconques droits de reproduction, de diffusion ou autres à des tiers, sauf dérogation écrite expresse.

Art. 26

Le client ne devient propriétaire de la publicité ou du support de communication de quelque nature que ce soit (logo, slogan, texte, brochure, site internet...) fixé sur tout support connu à ce jour ou encore inconnu, commandé à la SPRL MINDED, qu'à partir du moment où le client achètera à la S.P.R.L. MINDED les droits liés à cette publicité ou ce support de communication et que les Parties se seront entendues par écrit au sujet d'une telle cession de droits. En cas d'accord écrit à propos d'une telle cession, la SPRL MINDED cède le droit de reproduire, de diffuser, d'exploiter ces travaux réalisés et/ou le droit de propriété et ce dans les limites expressément prévues avec le client.

J. GENERALITES

Art. 27

Les présentes conditions générales ne peuvent être modifiées que par un écrit, dûment signé par la SPRL MINDED.

Art. 28

La nullité de n'importe quelle disposition des présentes conditions générales, n'aura pas d'influence sur la validité des autres dispositions et n'entraînera pas leur nullité.

Art. 29

Le devis/bon de commande, la facture ainsi que les présentes conditions générales représentent l'entiereté de l'accord entre parties quant au sujet dont question dans le devis/bon de commande/la facture.

Art. 30

Le client reconnaît qu'il a lu les présentes conditions générales et déclare en accepter toutes les dispositions, les modalités et les prix.

K. LITIGE

Art. 31

Seul le droit belge est applicable aux présentes conditions générales et aux conséquences qui en découlent.

Art. 32

Les éventuels différends entre la SPRL MINDED et le client relèvent de la compétence exclusive des Tribunaux de Namur.